

## FAQ - FOIRE AUX QUESTIONS

### GÉNÉRALITÉS

#### Quel est le but du projet test ?

Plus nous trions et recyclons, plus nous contribuons à la préservation de notre planète. C'est la raison pour laquelle les autorités régionales et Fost Plus, l'organisation responsable de la collecte, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers dans notre pays, examinent s'il est possible de collecter et de recycler encore plus d'emballages en plastique.

#### Le projet se déroule-t-il uniquement au sein de la Commune de Frameries ?

Six communes à travers tout le pays ont été sélectionnées pour participer au projet test, soit : Aalter, Frameries, Hannut, Marchin, Waregem et Wervik.

#### Combien de temps va durer ce projet pilote ?

Le projet pilote durera au minimum 1 an. Ce nouveau scénario de collecte fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation approfondis, notamment en ce qui concernant la composition des déchets collectés, la qualité des matières triées, les possibilités de leur recyclage durable ou bien encore la mesure de l'impact économique et environnemental du projet, l'évaluation du niveau de participation de la population et la compréhension des nouvelles règles de tri, ... L'avenir de la collecte des PMC en Belgique dépendra des résultats du projet test.

#### Quels seront exactement les changements pour les citoyens de Frameries ?

À partir du 1er janvier 2016, le sac bleu PMC sera remplacé provisoirement par le sac mauve P+MC. En plus des emballages qui étaient autorisés précédemment dans le sac bleu, ce sac mauve P+MC peut également contenir de nombreux autres emballages en plastique, à savoir les barquettes, les rapiers et les pots en plastique mais aussi les films, les sacs et les sachets en plastique. Et c'est une bonne nouvelle, car les citoyens auront ainsi la possibilité de diminuer la quantité de leurs déchets résiduels. Vous trouverez les nouvelles règles de tri via ce lien. Les jours et la fréquence des collectes restent inchangés par rapport à 2015 et sont repris dans le calendrier des collectes (collecte tous les 15 jours le jeudi à Frameries).

#### Que se passera-t-il après le projet test ?

Le projet durera au moins un an. L'avenir de la collecte des PMC en Belgique dépendra des résultats du projet test.

## SITUATION PERSONNELLE

### Quand et comment allons-nous être informés de ce projet ?

Un paquet de lancement sera distribué aux habitants, écoles et petits commerces de Frameries durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de décembre. Il comprendra :

- un dépliant explicatif sur le projet et les nouvelles règles de tri ;
- 4 sacs mauves P+MC qui remplaceront les sacs bleus PMC ;
- un bon pour recevoir gratuitement un rouleau de sacs mauves. Ceux-ci seront disponibles auprès de l'Administration communale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- le calendrier des collectes 2016.

### Que faire si je ne reçois pas ce paquet de lancement ?

La Commune dispose de paquets de lancement de réserve. Contactez l'Administration communale de Frameries 065/61.12.11.

### Que faire s'il me reste encore des sacs bleus PMC ?

Vous pouvez encore utiliser les sacs bleus PMC jusqu'au 31 décembre 2015. Après cette date si vous disposez encore d'un rouleau complet de sacs bleus PMC, vous pourrez l'échanger gratuitement auprès de votre Administration communale jusqu'au vendredi 26 février 2016 au plus tard (du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le mardi jusqu'à 18h00) contre un nouveau rouleau de sacs mauves P+MC. Dès le 4 janvier 2016, vous devrez donc utiliser les sacs mauves P+MC. Durant un mois, une période de tolérance sera toutefois d'application, au cours de laquelle les sacs bleus seront encore ramassés. Passé le 31 janvier 2016, seuls les sacs mauves P+MC seront ramassés.

Seule la Commune de Frameries est concernée par ce projet pilote, vos rouleaux de sacs bleus entamés peuvent être donnés ou revendus à des membres de votre famille ou amis résidant sur des communes voisines.

### Où peut-on se procurer les nouveaux sacs mauves? Combien vont-ils coûter ?

Le kit d'information, distribué auprès de tous les habitants de Frameries la 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre, contient un bon pour un rouleau de sacs mauves gratuit. Vous pouvez l'échanger auprès de votre Administration communale à partir du lundi 4 janvier 2016 et jusqu'au vendredi 26 février 2016 au plus tard. Vous pouvez ensuite acheter de nouveaux sacs au même prix que le rouleau de sacs bleus PMC actuels, soit 2,50 € pour un rouleau de 20 sacs. Vous pouvez pour cela vous rendre dans les points de vente suivants :

- Carrefour Market Mestdagh (rue Archimède, 5 à Frameries) ;
- Intermarché (route Nationale, 3 à La Bouverie) ;
- Carrefour Market (rue de l'Industrie, 185 à La Bouverie) ;
- Librairie Duzel (rue de la Verdure, 3 à La Bouverie) ;
- Presta Oil & Drink (rue des Saules, 77 à Frameries) ;
- Boucherie Delaunois (rue du Progrès, 2 à Eugies) ;
- AD Delhaize (rue Léon Defuisseaux, 24 à Frameries) ;
- Okay (rue de l'Industrie, 30 à La Bouverie).

### Quelle est la fréquence de ramassage des sacs mauves P+MC ?

La fréquence et les jours de collecte restent inchangés par rapport à la collecte actuelle des PMC, c'est-à-dire le jeudi, tous les 15 jours, pour Frameries.

### Le contenu des sacs est-il contrôlé ?

Le contenu des sacs sera contrôlé à chaque collecte. Après les 2 ou 3 premières collectes, les sacs non correctement triés ne seront plus collectés et un autocollant de refus y sera apposé. Vous devrez alors trier à nouveau vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.

### Peut-on amener ces sacs mauves P<sup>+</sup>MC à l'Ecoparc ?

Les citoyens devront déposer leurs sacs P<sup>+</sup>MC à la collecte organisée en porte-à-porte. Les sacs mauves ne peuvent donc pas être amenés aux Ecoparcs. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les PMC ne sont plus collectés via les Ecoparcs.

### Où peut-on trouver plus d'infos ?

Les habitants pourront obtenir plus d'infos sur le projet sur les sites Internet de la Commune, de l'Intercommunale Hygea et de Fost Plus suivants : [www.framerries.be](http://www.framerries.be), [www.hygea.be](http://www.hygea.be), [www.fostplus.be/fr/projettest-Framerries](http://www.fostplus.be/fr/projettest-Framerries) ou en contactant l'Intercommunale au 065/87.90.90 et la Commune au 065/61.12.11.

## TRI DES DECHETS

### Que vont devenir les contenus de ces sacs ? Où vont-ils être triés et recyclés ?

Les emballages collectés dans les sacs P<sup>+</sup>MC seront triés au centre de tri de Sita, partenaire de Valodec, à Ochtendung en Allemagne. Ils seront triés en différentes fractions (PET incolore, PET coloré, HDPE, PP, PS, acier, alu, cartons à boissons, films et sacs et résidus) et des débouchés de recyclage durables seront recherchés pour ces fractions. Des analyses de la qualité des fractions triées, ainsi que des tests de recyclage avec quelques recycleurs seront organisés. La partie du contenu des sacs qui ne pourra pas être recyclée (résidu) sera valorisée énergétiquement.

### Avec ces nouvelles règles de tri, y a-t-il encore des emballages qui se retrouveront dans les Ordures Ménagères ? Si oui, lesquels ?

L'élargissement de la collecte PMC concerne de nombreux emballages en plastique. Certains ne sont pas acceptés, car ils ne trouvent pas leur place actuellement dans les filières de recyclage, ou parce qu'ils ne sont pas compatibles au niveau du recyclage avec d'autres emballages plastiques du même type ou non, ou encore, parce les produits qu'ils ont contenu sont dangereux ou peuvent engendrer d'importants problèmes dans les unités de recyclage. C'est le cas des emballages en plastique avec une couche d'aluminium (exemple : paquets de chips), la frigolite et les emballages biodégradables, et bien entendu, les Petits Déchets Dangereux (exemple : emballages ayant contenu des produits corrosifs ou nocifs) qui doivent être déposés à l'Ecoparc. Ceci étant, on estime à environ 8 à 9 kg par habitant et par an la quantité d'emballages en plastique supplémentaire qui pourra être recyclée à travers ce nouveau scénario de collecte. Il s'agit donc de 8 à 9 kg qui ne se retrouveront pas dans le sac à ordures ménagères des habitants, ce qui leur permettra de réaliser une économie substantielle.

### Que vont devenir les sacs mauves usagés ?

Les sacs mauves usagés seront triés avec les films, les sacs et les sachets en plastique issus des P<sup>+</sup>MC. Des débouchés de recyclage seront recherchés pour cette fraction, mais sans certitude encore sur la possibilité de recyclage mécanique.

## DIVERSES

### Les entreprises et les écoles participent-elles aussi au projet pilote ?

Les écoles et les petits commerces participeront aussi au projet pilote.

Vous pouvez télécharger des affiches avec les nouvelles règles de tri P+MC sur <http://www.fostplus.be/fr/projettest-Frameries>. Les écoles recevront, quant à elles, un kit spécifique d'ici fin 2015.

Concernant les entreprises, si leurs PMC sont actuellement collectés par le biais d'un contrat séparé avec une entreprise privée, ils ne participeront pas au projet et la collecte continuera à se dérouler comme avant.

### Qu'en est-il de la cité Bellevue à Frameries concernée par un autre projet pilote relatif à l'habitat vertical ?

Les habitants de la cité Bellevue participeront aussi au projet test P+MC, à la différence qu'ils n'utiliseront pas de sacs comme pour le PMC actuellement. En effet, les habitants déposent leurs PMC directement en vrac dans des conteneurs 240 L situés dans des îlots de tri répartis sur le site de la cité. Ces îlots de tri seront adaptés avec les nouvelles consignes de tri du P+MC.

Plus d'infos au  
065/87.90.90 ou  
065/61.12.11